



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Réhabilitation du Satis : calendrier tenu

Lancés en début d'année, les travaux des locaux accueillant les étudiants en licence Sciences , Arts et Techniques de l'Image et du Son (Satis) vont bon train dans le respect du calendrier prévu.

Publié le 01 octobre 2020

Après une année d'études de conception de la part de l'équipe lauréate du concours de Maîtrise d'œuvre(*), la première tranche de travaux de réhabilitation et d'extension du SATIS a démarré en janvier 2020, pour une durée de 18 mois. À la suite du confinement, le chantier a très vite repris son cours en respectant les obligations sanitaires et rattrapé son retard profitant de l'absence des étudiants sur les espaces partagés initialement. Aussi courant octobre, le gros œuvre sera achevé et la grue démontée. Suivra l'intervention des entreprises des « corps d'état techniques », comprenez de second œuvre: isolation, menuiserie, plomberie, aménagements intérieurs, électricité... La livraison du bâtiment neuf et des locaux réhabilités devrait intervenir au printemps 2021 garantissant une rentrée 2021/2022 dans les nouveaux locaux.

Outre les indispensables mises aux normes de sécurité et d'accessibilité des bâtiments existants, il s'agit de construire un bâtiment de 717 m², destiné à recevoir des espaces aux exigences techniques fortes, notamment en termes d'acoustique: un plateau de prise de son, des régies de musique, des cabines de musique et son, des salles de montage vidéo... ainsi que les lieux indispensables à la vie étudiante tels qu'un centre de documentation et un foyer.

Côté pratique: circulation et stationnement modifiés

La circulation piétonne et automobile ainsi que le stationnement, rue Mireille Lauze qui donne accès au chantier aux entreprises, seront inchangés pendant la seconde phase des travaux.

Une partie des places de stationnement le long de l'établissement reste réservée au chantier. Le trottoir côté « Gendarmerie » sécurise toujours le cheminement des piétons. La voie descendante autorise la circulation automobile descendante vers la rue de la République.

() LAND Architectes mandataire, associé au Bureau d'études Tous corps d'état SETAB, à l'économiste et OPC CEI-BAT, au Bureau d'études Courant Fort / Courant Faible et SSI INDIGO ÉNERGIE et au Bureau d'études acoustique H C ACOUSTIQUE*



SATIS : UNE FORMATION UNIQUE EN FRANCE

Troisième ville universitaire du département, la ville d'Aubagne accueille depuis 1986 dans ses locaux du 9, boulevard Lakanal, le SATIS - Département des Sciences, Arts et Techniques de l'Image et du Son de la Faculté d'Aix-Marseille Université.

Depuis 25 ans, le SATIS forme environ 140 étudiants par an, aux métiers de l'industrie audiovisuelle et cinématographie, dans des locaux devenus vétustes et peu adaptés. Aubagne s'est engagée dans une grande opération d'extension et de réhabilitation, à hauteur de 6 millions d'euros, soutenue financièrement par ses partenaires : le Département des Bouches-du-Rhône, Aix-Marseille Métropole, la Région Sud et AixMarseille Université. L'objectif est de créer un nouvel établissement et environnement de travail qui réponde aux besoins de cette formation unique en France.